
Délibération 2025-37

Point de l'ordre du jour : V 5.2

Objet : Budget 2026

Vu le code des juridictions financières ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011 relatif à l'École normale supérieure de Paris-Saclay.

Article 1 : Point V 5.2.1 Tarifs de formation continue et de la formation initiale

Le conseil d'administration approuve les tarifs de formation 2026 de la formation continue applicables à compter du 1^{er} janvier 2026 ainsi que les tarifs de la formation initiale applicables à compter du 1^{er} janvier 2026, tels que présentés dans le document annexé à la présente délibération.

Nombres de votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Article 2 : Point V 5.2.2 Répartition de la CVEC 2026

Le conseil d'administration approuve la répartition des dépenses financées par la Contribution de la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) telle que présentée dans le document annexé à la présente délibération en faveur de :

- L'amélioration de l'accueil des étudiants à hauteur de 22% du budget prévisionnel des recettes perçues au titre de la CVEC 2026
- La culture à hauteur de 19% du budget prévisionnel des recettes perçues au titre de la CVEC 2026
- La santé et médecine de prévention à hauteur de 30% du budget prévisionnel des recettes perçues au titre de la CVEC 2026
- Le sport à hauteur de 9% du budget prévisionnel des recettes perçues au titre de la CVEC 2026
- L'action sociale à hauteur de 20% du budget prévisionnel des recettes au titre de la CVEC 2026

Nombres de votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Article 3 : Point V 5.2.3 Campagne d'emplois 2026

Le conseil d'administration approuve la campagne d'emplois 2026 telle que présentée dans le document annexé à la présente délibération.

Nombres de votants : 25

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 4

Article 4 : Point V 5.2.4 Budget initial 2026

Le Conseil d'administration approuve le projet de budget initial 2026 tel que présenté dans le document joint à la présente délibération qui fixent :

- Prévision de recettes encaissables : 116 363 201 € dont :

- recettes globalisées : 112 459 248 €
- recettes fléchées : 3 903 953 €

- Autorisations d'engagement : 123 253 574 € dont :

- personnel : 85 354 862 €
- fonctionnement : 30 451 205 €
- investissement : 7 447 507 €

- Crédits de paiement : 122 163 702 € dont :

- personnel : 85 354 862 €
- fonctionnement : 27 089 013 €
- investissement : 9 719 828 €

Ce qui conduit à dégager :

- solde budgétaire **déficitaire** : 5 800 502 €
- **diminution** prévisionnelle de trésorerie : 9 048 310 €
- **déficit** du compte de résultat prévisionnel : 4 098 034 €
- **insuffisance** d'autofinancement : 2 410 568 €
- **prélèvement** sur fonds de roulement : 7 032 602 €

Le budget principal :

- Prévision de recettes encaissables : 112 459 248 € dont :
- recettes globalisées : 112 459 248 €
 - recettes fléchées : 0 €

- Autorisations d'engagement : 121 138 574 € dont :
 - personnel : 85 354 862 €
 - fonctionnement : 30 431 205 €
 - investissement : 5 352 507 €
- Crédits de paiement : 119 143 702 € dont :
 - personnel : 85 354 862 €
 - fonctionnement : 27 069 013 €
 - investissement : 6 719 828 €

Le budget Saclay :

- Prévision de recettes encaissables : 3 903 953 € dont :
 - recettes globalisées : 0 €
 - recettes fléchées : 3 903 953 €
- Autorisations d'engagement : 2 115 000 € dont :
 - personnel : 0 €
 - fonctionnement : 20 000 €
 - investissement : 2 095 000 €
- Crédits de paiement : 3 020 000 € dont :
 - personnel : 0 €
 - fonctionnement : 20 000 €
 - investissement : 3 000 000 €

Le plafond d'emplois consolidé est fixé à 1 585 ETPT (équivalent temps plein travaillé), intégrant le plafond des emplois fixé par l'État de 1 451 ETPT, et le plafond sur ressources propres de 134 ETPT.

Nombres de votants : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 12 décembre 2025.

Pour extrait conforme,
La présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay

Nathalie CARRASCO

<u>Classée au registre des délibérations sous la référence :</u> CA – 12/12/2025- D.2025-37 <u>Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :</u> <u>Rendue exécutoire compte tenu de la transmission au Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation le :</u>	<u>Modalités de recours contre la présente délibération :</u> En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.
--	--

Tarifs Formation continue à compter du 1^{er} janvier 2026

1.1 Formation continue avec intégration en formation initiale¹

1ère année de master	Plein tarif - Salarié en projet transition professionnelle ou plan développement des compétences	450 H en centre	5 050 €	+ droits d'inscription en master (non remboursés en cas d'abandon de la formation)
	Personnel MEN ou MESRI (titulaire ou contractuel à temps plein l'année précédente) - Demandeur d'emploi - Etranger RI (exonération 50 %)		2 525 €	
2ème année de master autre que FESup	Plein tarif - Salarié en projet transition professionnelle ou plan développement des compétences	400 H en centre	6 365 €	
	Personnel MEN ou MESRI (titulaire ou contractuel à temps plein l'année précédente) - Demandeur d'emploi - Etranger RI (exonération 50 %)		3 183 €	
2ème année de master FESup / Préparation à l'agrégation	Plein tarif - Salarié en projet transition professionnelle ou plan développement des compétences	800 H en centre	7 880 €	
	Personnel MEN ou MESRI (titulaire ou contractuel à temps plein l'année précédente) - Demandeur d'emploi - Etranger RI (exonération 50 %)		3 940 €	
	ATER ou Docteur l'année précédente (exonération 80 %)		1 576 €	
Année de recherche thématique (ARIA / ARTeQ / ARRC / AREco)	Plein tarif - Salarié en projet transition professionnelle ou plan développement des compétences	200 H en centre	4 775 €	
	Demandeur d'emploi - Individuel payant sans prise en charge - Etranger RI (exonération 40 %)		2 865 €	
Unité d'enseignement de master à l'unité et par blocs de compétences	Individuel payant (sans prise en charge)	par heure	38 €	jusqu'à 50 H inclus
	Salarié (plan de développement des compétences)		75 €	
	Individuel payant (sans prise en charge)	par heure	19 €	à partir de la 51ème H (plafond correspondant au prix de la formation)
	Salarié (plan de développement des compétences)		37,5 €	
Frais de gestion de dossier			470 €	

¹ En cas de démission après le début de l'année universitaire, les droits d'inscription sont acquis à l'établissement et les frais de formation dus au *prorata temporis*.

1.2 Formation continue avec groupes spécifiques

Intitulé	Public	Nombre d'heures	Tarif TTC 2026	Tarif Heure-stagiaire
Anglais scientifique écrit ou oral	Commanditaire public ou privé	20	1 430,00 €	
Anglais scientifique - en intra (groupe de 8 max)	Commanditaire public ou privé	20	6 640,00 €	
Initiation à la CFAO et à l'usinage sur MOCN	Commanditaire public ou privé	14	980,00 €	
Education aux médias et à l'information	Commanditaire public ou privé	52	1 850,00 €	
DSCG - Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (sur 2 ans) - Niveau 7 (anciennement niveau I)	Individuel payant	900 H ou modules à la carte	9 150,00 €	9,60 € / heure-stagiaire + 255 € droits d'inscription/an
	Individuel en Projet de transition professionnelle ou Plan de développement des compétences		14 370,00 €	15,40 € / heure-stagiaire
	Individuel en contrat de professionnalisation			entre 11 € et 15 €/heure-stagiaire (selon prise en charge OPCO)
	Individuel en contrat d'apprentissage			niveau de prise en charge moyen - 6 983 €/an (selon prise en charge OPCO)
DCG - Diplôme de comptabilité et de gestion (sur 3 ans) - Niveau 6 (anciennement niveau II)	Individuel payant	1 698 H ou modules à la carte	16 216,80 €	9,10 € / heure-stagiaire + 255 € droits d'inscription/an
	Individuel en Projet de transition professionnelle ou Plan de développement des compétences		25 216,20 €	14,40 € / heure-stagiaire
	Individuel en contrat de professionnalisation			entre 9,15 € et 12 €/heure-stagiaire (selon prise en charge OPCO)
	Individuel en contrat d'apprentissage			niveau de prise en charge moyen - 7 183 €/an (selon prise en charge OPCO)
VAPP - Etude d'un dossier de demande de validation des études, des acquis personnels et professionnels	par dossier VAPP	250 €	Tarif identique pour tous les établissements de l'UPSA	
Intervention d'audit, de conseil, d'ingénierie, d'expertise et d'étude	Tarif journée	1 890 €		

1.3 Autres

- Étude d'un dossier de demande de validation des études, des acquis personnels et professionnels (VAPP) : 250 €.
- Intervention d'audit, de conseil, d'ingénierie, d'expertise et d'étude : 1 860 € la journée d'intervention.

**Tarifs de droits d'inscription en formation initiale applicables pour l'année universitaire
2026-2027**

Tarifs de la formation initiale (2026-2027)

□ Diplôme de l'ENS Paris-Saclay

Public : normaliens et normaliennes ;

Droits d'inscription : 800 € avec exonération de droit dans les cas suivants :

- exonération totale pour les boursiers sur critères sociaux ;
- exonération à hauteur de 50% pour les normaliennes et normaliens étudiants, pour les normaliennes et normaliens élèves en CST ou ajournés (droits d'inscription : 400 €) ;
- exonération à hauteur de 75% lors d'une année de césure et pour les normaliennes et normaliens étudiants ajournés (droits d'inscription : 200 €) ;

Peuvent être exonérés, sur demande et après avis de la commission d'action sociale :

- les normaliens étudiants ne remplissant pas les conditions de nationalité pour être éligibles aux bourses sur critères sociaux ;
- tout normalien faisant face à une situation exceptionnelle.

□ Préparation à l'agrégation (niveau master)

Public : titulaires d'un M2 FESup (Formation à l'enseignement supérieur) de l'Université Paris-Saclay ;

Droits d'inscription : montant des droits d'inscription au diplôme national de master (taux plein) avec exonération totale pour les boursiers sur critères sociaux.

□ Diplôme « Année de recherche thématique »

Public : normaliennes et normaliens, étudiantes et étudiants ;

Droits d'inscription : montant des droits d'inscription au **diplôme national de master** (taux plein) avec exonération totale pour les étudiants boursiers sur critères sociaux ;

Frais de formation : 1 650€, avec exonération dans les cas suivants :

- exonération totale pour les normaliennes, normaliens et les étudiantes et étudiants inscrits l'année précédente à l'Université Paris-Saclay ou dans un des établissements de l'Université Paris-Saclay, et pour les étudiants boursiers sur critères sociaux ;
- exonération à hauteur de 50% pour les étudiantes et étudiants des établissements partenaires de Quantum Saclay inscrits à la formation ARTeQ (frais de formation 825€).

En cas de démission après le début de l'année universitaire, les droits d'inscription et les frais de formation sont acquis à l'établissement.

5.2.2. Répartition de la CVEC 2026

Répartition des dépenses financées par la Contribution de la Vie Etudiante et de Campus pour l'exercice 2026.

Axes	CVEC
Action sociale	20%
<i>Commission d'action sociale étudiante</i>	
Amélioration de l'accueil des étudiants	22%
<i>Logement étudiant, soutien aux associations étudiantes, accueil des étudiants internationaux</i>	
Culture	19%
<i>Soutien aux associations étudiantes</i>	
Santé et médecine de prévention	30%
<i>Actions de sensibilisation et de formation, contribution au SSE (service de santé étudiant de l'Université Paris-Saclay) et soutien aux associations étudiantes</i>	
Sport	9%
<i>Soutien aux associations étudiantes, matériel de l'Association Sportive</i>	
	100%

Demandes d'ouvertures de concours validées au titre de 2026 :

Entités	Nature du concours	Cat
BIO	PU en biologie cellulaire (Remplacement)	A
ANGLAIS	PU en anglais didactique	A
SHS	PU en histoire contemporaine (Remplacement en SV*)	A
DPAT	IGR patrimoine (interne)	A

*Susceptible d'être vacant

Demandes d'ouvertures de postes contractuels validées au titre 2026 :

Entités	Nature du poste	Cat
CHIMIE	AGPR Chimie physique, spectroscopie, photophysique (Remplacement)	A
ANGLAIS	AGPR en anglais de spécialité (Remplacement)	A
ENS	2 Chaires de professeur junior (Création)	A

Légende :

Enseignant-chercheur et Enseignant

Nombre de postes à ouvrir :

Statut	Nb
PU	3
BIATSS	1
AGPR	2
CPJ	2
TOTAL	8

Création	Emplois	Cat	ETP
DSI	Chef de projet AMOA (Contrat durée projet SAPIENS)	IGE	1
COM	ASI renouvellement (Renfort 1 an)	ASI	1
SRI	Coordinateur move on (Sept 2026)	ASI	0,5
DPAT	Apprenti GTB	Apprenti	1
PRESIDENCE	Apprenti diversité inclusion (Renouvellement du besoin validé en campagne 2025)	Apprenti	1
Etablissement	10 CDD (stage rémunéré financé sur ressources propres)		10
		TOTAL	14,5

Repyramide*	Emplois	Cat	ETP
LUMIN	ASI en gestion administrative et financière (TECH vers ASI)	ASI	1
DSI	IGE en ingénierie logicielle (ASI vers IGE)	IGE	1
		TOTAL	2

Redéploiement*, Réaffectation	Emplois	Cat	ETP
DSI	Administrateur système et réseaux (IGR vers IGE)	IGE	1
GM	Assistant ingénieur en réalisation mécanique_Bap C (IGE vers ASI)	ASI	1
DSVEC	Gestionnaire scolarité (IGE vers TECH)	TECH	1
DRH	Coordinatrice paie (IGE vers ASI)	ASI	1
Agence comptable	Gestionnaire financier et comptable (ASI vers TECH)	TECH	1
DRH	Gestionnaire ressources humaines (ASI vers TECH)	TECH	1
		TOTAL	6

*Redéploiement = Transformation du poste à un niveau équivalent au sein de l'établissement ou à un corps ou une catégorie inférieure.

Fermeture	Emplois	Corps	Nb
ANGLAIS	MCF en anglais	MCF	-1
IDA	Gestionnaire administrative et financière	TECH	-1
DPAT	Opératrice logistique	ADT	-1
DRH	Infirmière	INFIRMIERE	-1
DIAGONALE	Chargé du réseau national des collèges doctoraux	IGE	-1
		TOTAL	-5

Postes à pourvoir au fil de l'eau :

Entités	Emplois	Cat	Nb
INFO	Professeur attaché en informatique (Création)	A	1
PRESIDENCE	3 volontaires services civiques		

CDIsations validées :

Entités	Observations	Corps	Nb
GM	Technicien en études mécaniques	TECH	1
PHYS	Gestionnaire administrative et financière	TECH	1
DAF	Secrétaire administrative et financière	ADT	1
DGS	Assistante de direction	TECH	1
GCE	Technicien en élaboration des matériaux	ADT	1
SDR	Responsable administrative et programmation	IGE	1
TOTAL			6

école _____
normale _____
supérieure _____
paris-saclay _____

PROJET DE BUDGET INITIAL Exercice 2026

présenté par

*Madame Nathalie CARRASCO,
Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay*

– Conseil d'administration du 12 décembre 2025 –

Sommaire

Note de présentation du budget 2026.....	1
I/ Budget principal.....	5
I.1/ Budget en encaissements et décaissements	5
I.1.1/ Recettes	6
I.1.2/ Dépenses.....	8
I.1.3/ Solde budgétaire	19
I.2/ Budget en droits constatés.....	20
I.2.1/ Recettes	20
I.2.2/ Dépenses.....	21
I.2.3/ Grands agrégats	22
II/ Budget annexe de l'opération immobilière	24
II.1/ Budget en encaissements et décaissements.....	24
II.1.1/ Recettes	24
II.1.2/ Dépenses	24
II.2/ Budget en droits constatés	25
III/ Budget agrégé	27
Tableaux budgétaires : Budget agrégé.....	31
Tableaux budgétaires : Budget principal.....	44
Tableaux budgétaires : Budget annexe de l'opération immobilière	50

Note de présentation du budget 2026

Le budget initial de l'exercice 2026 a été établi dans un contexte difficile lié d'une part aux incertitudes pesant sur le vote du budget de l'Etat et des moyens alloués aux établissements qui en découlent et d'autre part sur les contraintes exogènes fortes qui pèsent sur l'Ecole telles que l'augmentation du CAS Pension de 4%, la prestation sociale complémentaire dont le financement est calculé sur la base de 40% de l'augmentation induite par les 4 points d'augmentation des cotisations de pension civile. Dans ce contexte, l'Ecole a engagé des mesures visant à réduire certaines dépenses et améliore son niveau de ressources propres afin de poursuivre ses missions sur la base des priorités politiques posées dans la lettre d'orientation budgétaire du 14 mars 2025 (délibération 2025-08). Ces priorités sont les suivantes :

- Proposer une offre de formation répondant aux évolutions sociétales et aux enjeux de transition tout en maîtrisant au plus juste les budgets pédagogiques et en optimisant sur les complémentarités qu'offre l'Université Paris-Saclay. Cette politique s'incarne dans les nouvelles maquettes de formation qui entreront en vigueur à la rentrée de septembre 2026 ;
- Renforcer encore la pluridisciplinarité de notre recherche en finançant la création d'un « institut pluridisciplinaire ENS@360°» en bonne articulation avec les activités du formation et notamment du diplôme (sans préjuger de la nature administrative de cet institut) ;
- Répondre au besoin stratégique de donner accès à un logement à proximité de l'établissement pour nos populations apprenantes, notamment les primo-entrants et primo-entrantes ;
- Développer la diversité (géographique, sociale, académique, etc.) de nos apprenants et apprenantes en favorisant l'accès à de nouveaux publics via la voie étudiante dans l'objectif, à l'horizon de 4 ans, d'accompagner financièrement tous les normaliens étudiants et normaliennes étudiantes (dispositif d'allocation de scolarité normalienne Evid[ENS]) ;
- Accompagner financièrement les normaliennes étudiantes et normaliens étudiants à travers des programmes de bourses d'accompagnement de scolarité (bourses Femmes en sciences, bourses de mobilité internationale de longue durée, ...) ;
- Poursuivre notre politique d'accompagnement de la population normalienne étudiante vers le doctorat par un dispositif de bourses pré-doctorales normaliennes lors des deux dernières années de diplôme ;
- Favoriser la mobilité internationale, tant entrante que sortante, des apprenants et apprenantes ainsi que des personnels en développant et

valorisant notre dispositif de bourses et en développant des partenariats stratégiques en adéquation avec nos priorités internationales ;

- Soutenir la dynamique des laboratoires de l'Ecole par des contrats doctoraux d'établissement et en facilitant le développement de leurs ressources propres via un accompagnement scientifique et administratif dans les réponses aux appels à projet ;
- Développer et structurer le réseau des alumni afin qu'il devienne un vecteur du rayonnement et du développement de notre institution et un nouveau vecteur de ressources propres ;
- Mettre en œuvre les actions programmées du plan de sobriété énergétique voté par le Conseil d'Administration en décembre 2022 et plus largement les 15 engagements pour la transformation écologique de l'Etat (cf. circulaire de la Première Ministre du 21 novembre 2023) ainsi que les engagements pris dans le schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale voté par le Conseil d'Administration en juin 2025 ;
- Renforcer la professionnalisation des équipes et inscrire l'action des services dans la logique de « service public + » en continuant à rechercher également les complémentarités avec l'Université Paris-Saclay ;
- Assurer une veille dans tous les domaines afin de saisir les opportunités de financements externes que l'École pourrait solliciter pour financer des projets déjà inscrits comme prioritaires ;
- Viser un retour à l'équilibre budgétaire du budget initial à l'horizon 2027.

Le budget 2026 a été construit sur les principes suivants :

- le maintien de la SCSP 2025 modifiée du montant des financements des mesures LPR, revalorisée de 40% de l'impact des 4 points d'augmentation des cotisations de pensions civiles ;
- les recettes encaissables prévisionnelles en hausse sur la base de la participation financière de l'Université Paris-Saclay au titre des équipements mutualisés, d'une augmentation des ressources générées par les actions de formation continue et des recettes contractuelles de recherche et de formation ;
- la budgétisation du projet Evid[ENS] dont le lancement à la rentrée du mois de septembre 2026 actera le transfert des moyens du concours 2A vers le financement des normaliens étudiants et normaliennes étudiantes;
- le maintien du soutien aux DER et unités de recherche ;

- une campagne d'emplois dotant les entités des moyens humains nécessaires à la réalisation de leurs activités dans un contexte de nécessaire maîtrise de la masse salariale et des instructions gouvernementales d'une campagne d'emplois sans création nette de postes ;
- l'ajustement des dotations des services support et soutien sur la base des consommations constatées sur les exercices antérieurs et le financement des projets à mener dans le cadre du projet d'administration et des projets de services tels que le projet SAPI[ENS] (Système d'Administration Pédagogique Intégré de l'ENS) visant à doter l'établissement d'un système d'information formation et scolarité intégré.

Malgré les efforts de rationalisation et de maîtrise des dépenses, la prise en compte de l'augmentation des recettes générées par l'école, et les principes visant à ajuster les crédits au plus près des besoins et des ressources disponibles, le budget initial 2026 est soumis au conseil d'administration en déficit à hauteur de - 4,1 M€ et le fonds de roulement est mobilisé pour équilibrer :

- des charges nouvelles de personnel induites pas des décisions exogènes :
 - augmentation du CAS pensions de 4% : impact net de 0,8 M€ ;
 - prise en place de la protection sociale complémentaire financée par l'employeur à hauteur de 50%, charge non compensée par l'Etat : impact 0,6 M€ ;
 - effet automatique de l'augmentation du SMIC (salaire minimum de croissance) sur le salaire des normaliens en 2025, mesure qui, si elle n'était pas compensée, met structurellement les écoles normales supérieures dans une impasse financière : 1,3 M€ ;
 - effet positif du GVT : 0,4 M€
- des charges de fonctionnement induites pas des décisions endogènes :
 - mise en place du projet SAPI[ENS] et déploiement du schéma directeur du numérique : 1 M€

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des grands agrégats au cours des derniers exercices.

Évolution des grands agrégats entre 2022 et 2026

Exercice	2022	2023	2024	BR 2025	BI 2026
Résultat de l'exercice	1,0 M€	-0,7 M€	0,9 M€	0,1 M€	-4,1 M€
Capacité / insuffisance d'autofinancement	2,4 M€	0,5 M€	2,4 M€	1,6 M€	-2,4 M€
Apport / prélèvement sur fonds de roulement	0,7 M€	-0,5 M€	0,0 M€	-0,4 M€	-7,0 M€
Fonds de roulement	28,2 M€	27,7 M€	27,8 M€	27,4 M€	22,9 M€

Le budget principal de l'établissement est tout d'abord présenté dans les pages qui suivent puis le budget annexe de l'opération immobilière et enfin le budget agrégé. Les tableaux budgétaires sont ensuite reportés.

I/ Budget principal

Le budget en encaissements et en décaissements, composé des recettes encaissées (RE), des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP)¹, est tout d'abord présenté puis le budget en droits constatés² est examiné.

I.1/ Budget en encaissements et décaissements

Les différentes enveloppes du budget en encaissements et en décaissements et leur évolution entre le budget rectificatif (BR) de l'exercice 2025 et le budget initial (BI) 2026 sont précisées dans le tableau ci-après. Les recettes encaissées sont ensuite examinées puis les dépenses.

¹ Les autorisations d'engagement (AE) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice budgétaire. Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'établissement. Les AE peuvent avoir une portée pluriannuelle lorsque des engagements souscrits sur un exercice s'exécutent et donnent lieu à des paiements sur un ou des exercices ultérieurs.

Les crédits de paiement (CP) représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année civile pour couvrir des engagements contractés dans le cadre des AE. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des AE initiales. Les CP sont annuels et permettent de prévoir les décaissements, assurant alors une meilleure visibilité sur l'évolution de la trésorerie.

Par exception, l'article 181 du décret GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) prévoit que, s'agissant des dépenses de personnel, les AE sont consommées à hauteur des CP correspondants.

Les recettes budgétaires sont comptabilisées dès lors que l'agent comptable rapproche l'encaissement du titre de recette (RE).

² Le budget en droits constatés correspond au rattachement à un exercice budgétaire (une année civile) des dépenses et des recettes dès la naissance du fait générateur, qu'elles aient pu être payées ou perçues les années précédentes ou qu'elles le soient les exercices suivants. Le budget en droits constatés permet d'obtenir une vision de la situation patrimoniale de l'établissement.

AE, CP et solde budgétaire							
Dépenses						Recettes globalisées	
	AE		CP		RE		
	BR 2025	Δ	BI 2026	BR 2025	Δ	BI 2026	
Personnel	81,5 M€	3,8 M€	85,4 M€	81,5 M€	3,8 M€	85,4 M€	93,6 M€
Fonctionnement	30,3 M€	0,1 M€	30,4 M€	28,7 M€	-1,6 M€	27,1 M€	8,2 M€
Investissement	2,8 M€	2,6 M€	5,4 M€	2,8 M€	4,0 M€	6,7 M€	8,3 M€
Total	114,6 M€	6,6 M€	121,1 M€	113,0 M€	6,2 M€	119,1 M€	110,2 M€
Solde budgétaire : excédent							2,8 M€
							6,7 M€
							Solde budgétaire : déficit

I.1.1/ Recettes

Le montant prévisionnel des encaissements, qui s'élève à 112,5 M€, est en augmentation de + 2,3 M€ entre les exercices 2025 et 2026 pour prendre en compte une augmentation de la subvention pour charges de service public (SCSP, + 1,1 M€) et des autres recettes encaissables (+ 1,2 M€). Les grandes masses des encaissements sont données ci-après.

■ Subvention pour charges de service public : 92,4 M€ (+ 1,1 M€)

Le montant prévisionnel de la SCSP, basé sur la notification du 21 juillet 2025, s'élève à 94,8 M€, soit une augmentation prévisionnelle de + 1,1 M€ entre les deux exercices. Il résulte des variations suivantes :

- financement partiel du CAS Pensions (40% de l'augmentation de 4 points du taux de cotisations patronales à la pension civile) : + 0,6 M€,
- mesures LPR : + 0,7 M€ (+ 571 k€ au titre de la revalorisation de la rémunération des doctorants, + 83 k€ au titre de l'extension en année pleine des 2 chaires professeur junior accordées en 2025)
- actions spécifiques récurrentes : + 0,1 M€ (CNU, concours ITRF),

■ Ressources propres : 17,6 M€

Le montant prévisionnel des ressources propres augmente de + 1,2 M€ par rapport au budget rectificatif 2025 (16,5 M€), et de + 2,8 M€ par rapport au compte financier 2024. Les recettes propres représentent 16% des recettes encaissables totales. Les principales variations prises en compte sont les suivantes :

- intégration de la participation financière de l'Université Paris-Saclay pour les équipements mutualisés : + 400 k€,
- augmentation des recettes perçues au titre de la rupture de l'engagement décennal : + 200 k€
- augmentation des recettes liées à l'activité contractuelle : + 257 k€
- augmentation des recettes générées par les actions de formation continue : + 47 k€,
- augmentation de la taxe d'apprentissage: + 43 k€,
- augmentation des recettes liées au mécénat : + 68 k€
- prise en compte de recettes nouvelles : + 55 k€.

Les principaux postes des recettes propres sont présentés dans le tableau ci-après :

	2023	2024	BR2025	BI2026	%
Droits d'inscription	638 k€	679 k€	1 078 k€	1 078 k€	6%
CVEC	122 k€	127 k€	129 k€	128 k€	1%
Formation continue	301 k€	263 k€	318 k€	365 k€	2%
Taxe d'apprentissage	157 k€	337 k€	257 k€	300 k€	2%
Contrats et prestations de recherche hors ANR	2 113 k€	2 327 k€	3 727 k€	4 010 k€	23%
ANR investissements d'avenir	2 843 k€	1 701 k€	1 527 k€	1 356 k€	8%
ANR hors investissements d'avenir	1 458 k€	2 947 k€	1 964 k€	2 664 k€	15%
Subventions - Union Européenne	1 689 k€	1 082 k€	1 876 k€	307 k€	2%
Subventions - Région	179 k€	271 k€	278 k€	253 k€	1%
Subventions - Autres	1 124 k€	2 076 k€	2 564 k€	4 338 k€	25%
Mécénat	123 k€	283 k€	269 k€	435 k€	2%
Autres recettes propres	2 061 k€	2 718 k€	2 558 k€	2 454 k€	14%
total	12 806 k€	14 810 k€	16 547 k€	17 689 k€	100%

Le poste « autres recettes propres » regroupe diverses recettes récurrentes telles que le remboursement par des écoles partenaires de dépenses occasionnées pour les concours de recrutement des élèves (0,2 M€), le remboursement de missions d'enseignement de doctorants et de mises à disposition de personnel (au total 0,3 M€), les encaissements suite à des ruptures d'engagement décennal (0,9 M€), et des locations de locaux (0,3 M€).

I.1.2/ Dépenses

Le montant des crédits inscrits au budget s'élève à **121,1 M€ en AE** (+ 6,6 M€) et **119,1 M€ en CP** (+ 6,2 M€).

a/ Dépenses de masse salariale : 85,4 M€ (+ 3,8 M€)

L'augmentation prévisionnelle des dépenses de masse salariale, à hauteur de 3,8M€ entre la prévision inscrite au budget rectificatif 2025 et le budget initial 2026, est analysée ci-dessous par typologie d'emplois, en distinguant les flux (entrées-sorties), les mesures réglementaires, les mesures établissements et les ajustements d'exercice.

Pour la prévision 2026, sur le plan réglementaire, sont connues au moment de la construction du budget initial, les mesures Loi programmation recherche (LPR), une augmentation du taux de charges patronales pour les pensions civiles, la mise en œuvre de la réforme de la protection sociale complémentaire (défini par le décret N°2022-633 du 22 avril 2022) au 1er mai 2026. En attente des textes réglementaires et des notifications associées,

ces éléments sont tout de même intégrés dans le budget initial 2026.

En 2026, un nouveau dispositif d'accompagnement financier aux normaliens étudiants et normaliennes étudiantes (allocation de scolarité normalienne Evid[ENS]) est déployé.

- **Normaliens : 42,2 M€ (+ 1,9 M€)**

- **Flux des entrées et sorties : + 672 K€**

La prévision de dépenses de masse salariale des élèves normaliens intègre les recrutements de ces dernières années ainsi que les mouvements en cours de scolarité (congé sans traitement, redoublement, joker, fin de scolarité anticipée) : + 1 180k€. Le volume prévisionnel de congé sans traitement (CST) pour la rentrée 2026 pris en compte est de 75.

Elle prend en compte également l'impact du déploiement du nouveau dispositif d'allocation de scolarité normalienne Evid[ENS] à compter de la rentrée 2026 : -508k€.

- **Mesures réglementaires : + 1 201 k€**

- Il a été annoncé une augmentation de 4 points du taux de cotisations patronales à la pension civile portant le taux à 82,6% comprenant celui de l'allocation temporaire d'invalidité (ATI). Cette augmentation a un impact élevé sur la masse salariale des normaliens élèves (+ 814 k€). La compensation prévisionnelle sur la subvention de charge de service public est annoncée à hauteur de 40% soit : 326 k€.
- A compter du 1er mai 2026, le déploiement du nouveau régime de Protection Sociale Complémentaire (PSC) impacte la masse salariale des normaliens à hauteur de : +387 k€ (pas de financement sur SCSP pris en compte pour 2026).

- **Personnels « ENS³ » : 37,4 M€ (+ 1,3 M€)**

L'évolution prévisionnelle des dépenses de masse salariale des personnels dit « ENS » (titulaires, contractuels, hors normaliens et hors personnels financés sur des contrats de recherche ou intervenants en formation continue) entre le budget rectificatif de fin d'exercice 2025 et le budget initial 2026, d'un montant de + 1,3M€ est détaillée ci-dessous.

³ enseignants, enseignants-chercheurs et Biatss hors financements sur contrat de recherche et formation continue

Flux d'entrées sorties : + 107 k€

Les mouvements de personnels intervenus en 2025 ainsi que ceux qui devraient intervenir en 2026 (postes à pourvoir, arbitrage de la campagne d'emplois et départs prévus) conduiraient à une augmentation prévisionnelle de la masse salariale de + 107 k€ dont – 606 k€ au titre de la campagne 2026.

Mesures réglementaires : + 764 k€

Les mesures LPR se poursuivent en partie en 2026 avec l'augmentation de la rémunération des doctorants contractuels à compter du 1er janvier 2026 passant de 2 200 € à 2 300 € brut mensuel (+ 84 k€).

L'augmentation de 4 points annoncée du taux de cotisations patronales à la pension civile portant le taux à 82.6% impacte la masse salariale des personnels titulaires de l'école à hauteur de + 448 k€. La compensation prévisionnelle sur la subvention de charge de service public est à hauteur de 40% soit : 179 k€.

Le déploiement du nouveau régime de Protection Sociale Complémentaire (PSC) impacte la masse salariale des personnels à hauteur de : + 232 k€ (pas de financement sur SCSP pris en compte pour 2026 lors de l'élaboration du budget initial).

Glissement vieillesse technicité⁴ (GVT) positif : + 350 k€

Le GVT positif, qui prend en compte les avancements d'échelon et de grade ainsi que les promotions de corps (GVT négatif comptabilisé avec les

⁴ Le GVT se décline en trois composantes :

- Effet glissement : impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et rémunérés à un niveau moins élevé. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Cet effet est le plus soumis à la politique de l'établissement.
- Effet vieillesse : impact sur l'évolution de la masse salariale des changements de rémunération, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté, et qui se traduit par un avancement sur grille indiciaire ;
- Effet technicité : impact sur l'évolution de la masse salariale des changements de grade ou de corps et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles, ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.

Le GVT dû au glissement est comptabilisé avec les flux des personnels, ce que l'on entend par GVT dans la présentation correspond à l'effet vieillesse et l'effet technicité et est encore appelée GVT positif.

flux de personnels) conduit à une augmentation prévisionnelle de + 350 k€ (non financée par la SCSP).

Mesures à l'initiative de l'établissement et autres ajustements : + 75 k€

La mise en œuvre, à compter de septembre 2025, d'une politique indemnitaire fonctionnelle des personnels enseignants, chercheurs et enseignants-chercheurs non éligibles au régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) (délibération 2025-19 du conseil d'administration de juin 2025 dispositif expérimental pour une durée de 1 an) impacte également à la hausse la masse salariale. L'indemnité fonctionnelle est liée à l'exercice de certaines fonctions ou responsabilités particulières confiées aux personnels en sus de leurs obligations de service lorsqu'ils en ont : + 95 k€. Le volume d'heures complémentaires est ajusté pour tenir compte de ce nouveau dispositif : - 42 k€

La poursuite des mesures pour les personnels (reprise d'ancienneté, réévaluation des rémunérations des personnels au forfait et des personnels indicés) : + 47 k€.

Des ajustements pour versements exceptionnels (exemple : capital décès, rupture conventionnelle, trop perçu...) : - 25 k€.

▪ Personnels financés sur des contrats de recherche et prestations de formation continue : 5,8 M€ (+ 674 k€)

Le montant prévisionnel des dépenses de masse salariale relatives à l'activité contractuelle des laboratoires de recherche gérée par l'Ecole est en augmentation de + 674 k€ entre les deux exercices. Les dépenses prévisionnelles de masse salariale liée à l'activité de la formation continue sont stables.

▪ Synthèse

La répartition prévisionnelle des dépenses de masse salariale inscrites au budget initial par catégorie de personnels est précisée ci-après.

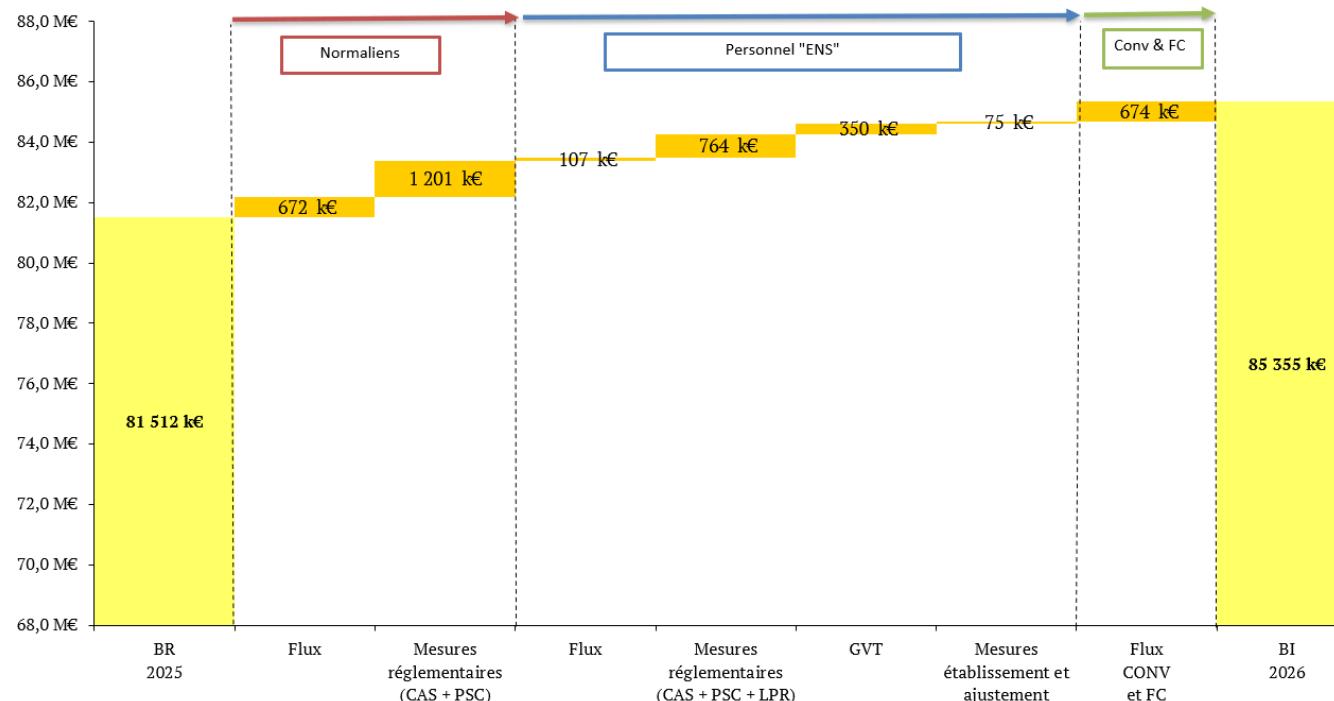
Décomposition des dépenses de masse salariale

Exercice	BR 2025	Variation	BI 2026	%
Normaliens	40,3M€	1,9M€	42,2M€	49,4%
Personnels "ENS"(1)	36,1M€	1,3M€	37,4M€	43,8%
Conventions	4,9M€	674,1K€	5,6M€	6,5%
Formation continue	257,0K€	0,0	257,0K€	0,3%
Total	81,5M€	3,8M€	85,4M€	100,0%

(1) : enseignants, enseignants-chercheurs et Biatss hors financements sur contrat de recherche et formation continue

Les différentes variations de la dépense prévisionnelle de masse salariale entre le budget rectificatif de fin d'exercice 2025 et le budget initial 2026 sont résumées sur le graphique en cascade qui suit.

Évolution prévisionnelle de la masse salariale entre le budget rectificatif 2025 et le budget initial 2026



- **ETPT (équivalent temps plein travaillé)**
- Le plafond établissement est augmenté pour prendre en compte les variations sur les emplois financés par des ressources propres. Il tient compte également des variations de nature des emplois (CDIsations, changement de catégorie d'emplois).

Tableau des emplois

Tableau des emplois 2026- Variable entre le budget rectificatif et le budget initial - CA décembre 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A)			(B)			(C) = (A) + (B)		
	Enseignants, enseignants- chercheurs, chercheurs et doctorants	Permanents	Emplois sous plafond État			Emplois financés hors SCSP			Global		
			en ETPT BR 2025	BI 2026	Δ = BI- BR	en ETPT BR 2025	BI 2026	Δ = BI- BR	en ETPT BR 2025	BI 2026	Δ = BI- BR
Enseignants, enseignants- chercheurs, chercheurs et doctorants	Permanents	Titulaires	172,0	171,0	-1,0						
		CDI	0,0	0,0	0,0	8,5	8,5	0,0			
	Non permanents	CDD	85,0	85,0	0,0	82,5	94,5	12,0			
Sous-total enseignants-chercheurs			257,0	256,0	-1,0	91,0	103,0	12,0			
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			982,0	982,0	0,0						
BIATSS	Permanents	Titulaires	110,0	110,0	0,0	4,5	4,5	0,0			
		CDI	24,0	27,0	3,0	27,4	26,4	-1,0			
	Non permanents	CDD	78,0	76,0	-2,0	31,9	30,9	-1,0			
Sous-total Biatss			212,0	213,0	1,0						
Totaux			1 451,0	1 451,0	0,0	122,9	133,9	11,0	1 573,9	1 584,9	11,0
Rappel du plafond des emplois fixé par l'État			1 451								
Plafond global des emplois voté par le CA											

b/ Fonctionnement hors masse salariale : AE = 30,4 M€ et CP = 27,1 M€

Une part importante des dépenses de fonctionnement hors masse salariale correspond aux contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN).

- **Contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN) : AE = 13,0 M€ et CP = 10,3 M€**

Dans le cadre de sa vocation à soutenir des thèses de doctorat pour les normaliens et normaliennes sur des thématiques développées dans les meilleurs laboratoires de recherche français sur l'ensemble du territoire, l'École transfère des fonds aux établissements employeurs d'anciens normaliens et anciennes normaliennes ayant obtenu un contrat doctoral spécifique normalien.

- **Formation et aides aux étudiants : 5,1 M€ en AE et 2,7 M€ en CP**

La ventilation des dépenses directes de fonctionnement, hors masse salariale, des activités de formation et aides aux étudiants est précisée ci-après. Des dépenses mutualisées, telles que photocopies, reprographie et divers logiciels, s'ajoutent aux charges directes.

- **Dotation des départements** : 0,3 M€ (AE=CP). Comme indiqué dans la lettre d'orientation budgétaire, l'enveloppe de la dotation des départements d'enseignement pour la formation, qui correspond aux crédits récurrents alloués par l'École et vise à couvrir les dépenses de fonctionnement, est reconduite et s'élève à 0,3 M€.
- **Bourses (normaliens à titre étranger, bourses pré-doctorales normaliennes, plan égalité et étudiants en mobilité entrante) et aides à la mobilité sortante des normaliens** : 1,1 M€ en AE et 0,9 M€ en CP, une partie étant financée par les conventions de mécénat et de partenariat (tel que le dispositif Femmes en sciences).
- **Dispositif d'allocation de scolarité normalienne Evid[ENS]** : 2,4 M€ en AE et 0,2 M€ en CP
- **Activités transverses du diplôme, carrières normaliennes et insertion professionnelle** : 0,4 M€ (AE = CP).
- **Taxe d'apprentissage** : 0,3 M€ (AE= CP).
- **Concours** (gestion des concours par le service informatique de l'Institut national polytechnique de Toulouse et remboursement à des Écoles partenaires) : 0,6 M€ (AE=CP).
- **Formation continue** : 46 k€ en AE et 41 k€ en CP.

- **Recherche : 3,0 M€ (AE = CP)**

La ventilation des dépenses directes de fonctionnement, hors masse salariale, des activités de recherche est donnée ci-dessous.

- **Dotation et dispositifs incitatifs** : 0,4 M€ (AE=CP). Cette enveloppe comprend la dotation des unités de recherche (fonctionnement, petits

équipements), les fonds d'amorçage recherche et les crédits de fonctionnement nécessaires à l'accueil des professeurs invités courts séjours (les longs séjours sont comptabilisés avec la masse salariale) ainsi qu'une partie des financements d'accompagnement du dispositif ENS@360°.

Conventions de recherche : 2,6 M€ (AE=CP)

▪ Dépenses d'exploitation et de maintenance : 5,2 M€ en AE et 6,3 M€ en CP

Les crédits inscrits au budget initial s'élèvent à 5,0 M€ en AE et 6,3 M€ en CP. Les écarts constatés entre les AE et les CP résultent des CP nécessaires pour payer les autorisations d'engagement des années antérieures. Les principaux postes sont :

- Les fluides : 2,3 M€ (AE = CP),
- L'entretien technique et non technique (maintenance multi technique, gardiennage, nettoyage, espaces verts, déchets...) : 2,9 M€ en AE et 4,0 M€ en CP.

Une attention particulière est portée sur les fluides qui devrait conduire à une maîtrise de nos coûts engendrant une diminution de nos dépenses estimée à 0,9M€. En outre, les petits travaux seront internalisés et les devis proposés par les entreprises expertisés afin d'obtenir les meilleurs prix.

▪ Dépenses informatiques : 1,9 M€ (AE = CP)

Les dépenses informatiques mutualisées (e-Campus, visioconférences, logiciels de calcul scientifique, impression, téléphonie, création de vidéos...) pèsent pour 0,4 M€ sur le budget de l'établissement. À ces dépenses doivent être ajoutés des logiciels de gestion ou bâimentaire (par exemple, Cocktail (Système d'information pour les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche)), des maintenances (par exemple, audiovisuel) et la contribution au réseau informatique Paris-Saclay pour un montant total de 0,6 M€. La mise en œuvre du schéma directeur du numérique et plus particulière le projet SAPI[ENS] nécessite une augmentation des crédits de 0,9 M€.

▪ Équipements mutualisés : 0,3 M€ en AE et 0,5 en CP M€

La contribution de l'École aux équipements mutualisés (Plaine des sports Centre Carole Vergne, Lumen) est évaluée à 0,5 M€ auxquels s'ajoute le coût de fonctionnement bâimentaire de la Scène de Recherche est estimé à 300 000 euros par an. Elle reste stable par rapport au BI2025 car l'ENS s'est retirée du financement de la piscine dont les coûts étaient trop importants ce qui permet d'absorber les augmentations prévisionnelles liées à la maintenance du LUMEN.

- **Autres dépenses : 1,9 M€ en AE et 2,4 M€ en CP**

Les arbitrages réalisés dans le cadre du dialogue de gestion avec les directions, ont conduit à rationaliser les demandes et à réajuster si nécessaire les demandes exprimées au regard des consommations de crédits constatées sur les années passées tout en prenant en compte les projets nécessaires à la mise en œuvre du projet d'administration.

Ce poste regroupe les principales dépenses récurrentes de l'établissement non listées ci-dessus :

- remboursement de mises à disposition de personnel et de missions d'enseignement (0,5 M€ AE=CP),
- documentation électronique et papier et abonnements à des revues (0,3 M€ AE=CP),
- dispositifs d'accompagnement des personnels, le FIPHP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique), la diversification de l'offre de formation pour répondre notamment aux enjeux de transition écologique et de développement soutenable, le renforcement de la formation par la mise en place de parcours spécifiques (0,6 M€ AE=CP),
- adhésions et cotisations à des organismes d'intérêt général (0,2 M€ AE=CP),
- autres dont communication et risques juridiques, développement ressources nouvelles (0,3 M€ en AE et 0,8 M€ en CP).

c/ Investissement : AE = 5,4 M€ et CP = 6,7 M€

L'École, dans le cadre du dialogue de gestion, continue à rationaliser les investissements et mesurer leur impact en terme de personnels, de maintenance, de travaux. Afin de ne pas obérer les moyens nécessaires au fonctionnement courant de l'École, tout en maintenant une dynamique propice au développement de la recherche et de la formation, les DER et unités de recherche sont incités à financer des dépenses via des financements *ad hoc* et/ou à co-porter des demandes transverses.

▪ Vie étudiante : 2,7 M€ (AE = CP)

Dans le cadre de la crise du logement étudiant, une enveloppe de 2,7M€ est prévue dans le but d'acquérir la parcelle qui serait mise à disposition d'un bailleur qui assurerait pour 40 ans la gestion des logements dans le cadre des priorités fixées par l'ENS. L'ENS percevrait un loyer pour mise à disposition du foncier.

▪ Recherche et formation : AE = 2,1 M€ et CP = 3,1 M€

Des équipements financés par des conventions de recherche et de formation sont prévus pour un montant total de 1,7 M€ en AE et 2,7 M€ en CP.

Enfin, sont pris en compte, au titre de l'enveloppe récurrente formation et recherche, 0,4 M€ (AE=CP) pour des investissements scientifiques.

▪ Bâtimentaire et informatique : AE = 0,5 M€ et CP = 0,9 M€

L'enveloppe est destinée à financer les petits travaux d'aménagement du bâtiment (0,2 M€ en AE et 0,6 M€ en CP), des dépenses informatiques bâtimentaires, de sécurité numérique (0,3 M€ AE = CP).

I.1.3/ Solde budgétaire

Le décalage entre les encaissements et les décaissements conduit à un solde budgétaire⁵ prévisionnel déficitaire à hauteur de – **6,7 M€** constitués des éléments suivants :

- augmentation du CAS pensions de 4% (impact net) : 0,8 M€,
- prise en charge de 50% de la protection sociale complémentaire non financée : 0,6 M€,
- effet automatique de l'augmentation du SMIC (salaire minimum de croissance) sur la masse salariale normalienne, mesure qui, si elle n'était pas compensée, met structurellement les écoles normales supérieures dans une impasse financière : 1,3 M€
- effet positif du GVT : 0,4 M€
- mise en place du projet SAPI[ENS] et déploiement du schéma directeur du numérique : 1 M€
- financement des logements étudiants : 2,7 M€

⁵ Le solde budgétaire correspond à l'écart entre les recettes encaissées (RE) et les crédits de paiement (CP) (dépenses décaissées). Il s'agit du flux de trésorerie généré par l'activité de l'établissement. Le solde budgétaire n'est pas obligatoirement à l'équilibre : il peut être excédentaire ou déficitaire selon les exercices.

I.2/ Budget en droits constatés

Le budget en droits constatés correspond au rattachement à un exercice budgétaire (une année civile) des dépenses et des recettes dès la naissance du fait génératrice, qu'elles aient été payées ou perçues les années précédentes ou qu'elles le soient les exercices suivants. Les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements (qui valorisent l'usure des biens immobilisés ou leur obsolescence au fil des années), provisions, dépenses réalisées en attente de facture, de même que les recettes non encaissables : recettes d'amortissement, reprises sur provision, recettes en attente d'encaissement. Le budget en droits constatés permet d'obtenir une vision de l'état prévisionnel de la situation patrimoniale de l'établissement.

I.2.1/ Recettes

Les recettes en droits constatés sont prévues à hauteur de **111,8 M€** avec la décomposition donnée ci-après.

■ Produits : 109,7 M€

Les principaux composants des recettes de fonctionnement sont les suivants :

- subvention pour charges de service public (SCSP) : 94,8 M€,
- recettes liées à la recherche et à la formation : 9,5 M€,
- droits d'inscription et CVEC : 1,2 M€,
- formation continue : 0,4 M€,
- taxe d'apprentissage : 0,3 M€
- engagement décennal : 1,2 M€,
- reprise de provision et neutralisation de l'amortissement : 1,0 M€,
- divers : 1,3 M€ (concours, partenariat, conventions de mise à disposition, locations).

■ Ressources : 2,1 M€

Le montant des recettes prévisionnelles d'investissement correspond aux subventions pour la formation et la recherche obtenues dans la cadre d'appels à projet.

I.2.2/ Dépenses

Le montant des dépenses en droits constatés s'élève à **114,8 M€**.

■ Masse salariale : 85,4 M€

Le montant des dépenses de masse salariale en droits constatés diffère de celui du montant des dépenses décaissées car il prend en compte les charges à payer ainsi que les passifs sociaux.

■ Fonctionnement hors masse salariale : 28,4 M€ dont

- reversement aux établissements bénéficiant de contrats doctoraux fléchés (CDSN) : 11,5 M€,
- formation et recherche : 5,7 M€,
- exploitation et de maintenance : 6,3 M€
- dépenses informatiques : 1,9 M€
- équipements mutualisés : 0,3 M€
- dotation aux amortissements hors bâtiment : 2,7 M€.

Les amortissements non neutralisés (ils correspondent principalement à des équipements scientifiques acquis dans le cadre du programme Foster ou du projet pluriannuel d'investissement (PPI), à des acquisitions sur la dotation ou sur des conventions avec des industriels) pèsent pour 1,7 M€ sur les charges.

■ Investissement : 6,7 M€ dont

- 2,7 M€ pour les logements étudiants
- 3,1 M€ pour des équipements scientifiques,
- 0,9 M€ pour des équipements informatiques et aménagements bâtimentaires.

I.2.3/ Grands agrégats⁶

Le budget prévisionnel est déficitaire à hauteur de – 4,1 M€ ce qui conduit l'établissement à financer sur son fonds de roulement⁷ l'effet des mesures salariales nationales (augmentation du SMIC, augmentation du CAS Pension, prise en charge de la PSC) à hauteur de 3,1 M€. Ce déficit conduit l'établissement à une insuffisance d'autofinancement de – 2,4 M€ et à financer les équipements hors financement sur subvention par prélèvement sur le fonds de roulement.

Le prélèvement prévisionnel sur le fonds de roulement s'élève à 7,0 M€.

⁶ Le résultat, la capacité d'autofinancement et le niveau de fonds de roulement sont calculés en droits constatés. Cela signifie que les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements, provisions, dépenses réalisées en attente de factures. En recettes, les éléments non encaissables sont intégrés en droits constatés : recettes d'amortissement, reprises sur provision, recettes en attente d'encaissement. Un compte de résultat négatif nécessite un prélèvement sur fonds de roulement et n'est possible que pour financer des dépenses exceptionnelles et ponctuelles de fonctionnement qui généreraient un déficit conjoncturel. Il nécessite l'autorisation du recteur d'académie

Le résultat net comptable correspond au bénéfice ou à la perte de l'exercice, mesuré par la différence entre les produits et les charges de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

La capacité d'autofinancement (CAF) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que des investissements ou des remboursements de dettes. Une insuffisance de financement (IAF) qui ne serait pas compensé par des financements externes de l'actif, nécessite un prélèvement sur le fonds de roulement.

⁷ Le fonds de roulement constitue un excédent de ressources stables qui permet de financer une partie des besoins de l'établissement. Il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagé au cours du temps.

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est respecté et l'établissement dispose, grâce au fonds de roulement, d'un excédent de ressources qui lui permettra de financer des besoins ponctuels de fonctionnement ou des investissements.

Les grandes masses du budget en droits constatés sont données dans les tableaux ci-après.

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BR 2025	Δ	BI 2026		BR 2025	Δ	BI 2026
Personnel	81,6 M€	3,8 M€	85,4 M€	Subventions de l'État	93,7 M€	1,2 M€	94,9 M€
Fonctionnement autre que les charges de personnel	27,7 M€	0,8 M€	28,4 M€	Autres subventions	5,4 M€	0,2 M€	5,6 M€
Total des charges	109,2 M€	4,6 M€	113,8 M€	Total des produits	109,4 M€	0,3 M€	109,7 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice	0,1 M€			Résultat prévisionnel : perte			4,1 M€
Total	109,4 M€	4,4 M€	113,8 M€	Total	109,4 M€	4,4 M€	113,8 M€

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BR 2025	Δ	BI 2026
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	0,1 M€	-4,2 M€	-4,1 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2,3 M€	0,4 M€	2,7 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,8 M€	0,1 M€	1,0 M€
= CAF ou IAF	1,6 M€		-2,4 M€

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR 2025	Δ	BI 2026		BR 2025	Δ	BI 2026
Insuffisance d'autofinancement			2,4 M€	Capacité d'autofinancement	1,6 M€		
Investissements	2,8 M€	4,0 M€	6,7 M€	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers	0,8 M€	1,3 M€	2,1 M€
Total des emplois	2,8 M€		9,1 M€	Total des ressources	2,4 M€		2,1 M€
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement	0,4 M€		7,0 M€

II/ Budget annexe de l'opération immobilière

Le budget 2026 de l'opération immobilière correspond au paiement des dernières situations de travaux des entreprises ainsi qu'aux dépenses nécessaires pour exécuter les travaux de finition et de reprise de malfaçons. À date, les opérations de la livraison à soi-même (LASM) du bâtiment conduisant au paiement de la TVA sont prévues en 2027.

II.1/ Budget en encaissements et décaissements

II.1.1/ Recettes

Le solde du financement de l'opération immobilière est inscrit pour un montant 3,9 M€.

II.1.2/ Dépenses

Le solde des autorisations d'engagement (AE) est inscrit au budget initial 2025 (2,1 M€) et les crédits de paiement (CP) hors LASM s'élèvent à 2,5 M€.

AE, CP et solde budgétaire						
	Dépenses			Recettes fléchées		
	AE BR 2025	Δ	BI 2026	CP BR 2025	Δ	BI 2026
Personnel						
Fonctionnement	0,0 M€		0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€
Investissement	0,2 M€	1,9 M€	2,1 M€	0,5 M€	2,5 M€	3,0 M€
Total	0,2 M€	1,9 M€	2,1 M€	0,5 M€	2,5 M€	3,0 M€
Solde budgétaire : excédent					0,9 M€	
					0,5 M€	
						Solde budgétaire : déficit

II.2/ Budget en droits constatés

Le montant prévisionnel des recettes et des dépenses en droits constatés s'élève à 11,7 M€ dont 8,7 M€ au titre des opérations d'amortissements.

Compte de résultat prévisionnel							
Charges			Produits				
	BR 2025	Δ	BI 2026		BR 2025	Δ	BI 2026
Personnel				Subventions de l'État			
Fonctionnement autre que les charges de personnel	8,5 M€	0,2 M€	8,7 M€	Autres subventions	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€
				Autres produits	8,5 M€	0,2 M€	8,7 M€
Total des charges	8,5 M€	0,2 M€	8,7 M€	Total des produits	8,5 M€	0,2 M€	8,7 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice				Résultat prévisionnel : perte			
Total	8,5 M€	0,2 M€	8,7 M€	Total	8,5 M€	0,2 M€	8,7 M€

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BR 2025	Δ	BI 2026
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)			
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8,5 M€	0,2 M€	8,7 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	8,5 M€	0,2 M€	8,7 M€
= CAF ou IAF			

Tableau de financement

Emplois				Ressources			
	BR 2025	Δ	BI 2026		BR 2025	Δ	BI 2026
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement			
Investissements	0,5 M€	2,5 M€	3,0 M€	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers	0,5 M€	2,5 M€	3,0 M€
Total des emplois	0,5 M€	2,5 M€	3,0 M€	Total des ressources	0,5 M€	2,5 M€	3,0 M€
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement			

III/ Budget agrégé

Le budget agrégé consolide les données du budget principal de l'établissement et du budget de l'opération immobilière. Les principaux agrégats à l'issue du budget initial 2026 sont les suivants.

■ Enveloppes limitatives

□ autorisations d'engagement : 123,3 M€ dont

- personnel : 85,4 M€
- fonctionnement : 30,5 M€
- investissement : 7,4 M€

□ crédits de paiement : 122,2 M€ dont

- personnel : 85,4 M€
- fonctionnement : 27,1 M€
- investissement : 9,7 M€

AE, CP et solde budgétaire								
Dépenses						Recettes		
	AE		CP		RE			
	BR 2025	Δ	BI 2026	BR 2025	Δ	BI 2026		
Personnel	81,5 M€	3,8 M€	85,4 M€	81,5 M€	3,8 M€	85,4 M€	Recettes globalisées	
Fonctionnement	30,3 M€	0,1 M€	30,5 M€	28,7 M€	-1,6 M€	27,1 M€	SCSP	
Investissement	3,0 M€	4,5 M€	7,4 M€	3,3 M€	6,5 M€	9,7 M€	Autres financements de l'État et publics	
Total	114,8 M€	8,5 M€	123,3 M€	113,5 M€	8,7 M€	122,2 M€	Autres recettes propres	
Solde budgétaire : excédent					3,9 M€	3,9 M€	Recettes fléchées : projet immobilier	
						3,9 M€	3,9 M€	Autres financements publics
					110,2 M€	6,4 M€	116,5 M€	Total
					3,3 M€	2,3 M€	5,6 M€	Solde budgétaire : déficit

■ Équilibre du budget

- solde budgétaire déficitaire : - 5,8 M€
- diminution prévisionnelle de trésorerie : - 9,0 M€
- déficit du compte de résultat prévisionnel : - 4,1 M€
- insuffisance d'autofinancement prévisionnelle : - 2,4 k€
- variation du fonds de roulement (prélèvement) : - 7,0 M€

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BR 2025	Δ	BI 2026		BR 2025	Δ	BI 2026
Personnel	81,6 M€	3,8 M€	85,4 M€	Subventions de l'État	93,7 M€	1,2 M€	94,9 M€
Fonctionnement autre que les charges de personnel	36,2 M€	0,9 M€	37,1 M€	Autres subventions	5,4 M€	0,2 M€	5,6 M€
				Autres produits	18,8 M€	-0,9 M€	17,9 M€
Total des charges	117,7 M€	4,7 M€	122,5 M€	Total des produits	117,9 M€	0,5 M€	118,4 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice	0,1 M€			Résultat prévisionnel : perte			4,1 M€
Total	117,9 M€	4,6 M€	122,5 M€	Total	117,9 M€	4,6 M€	122,5 M€

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BR 2025	Δ	BI 2026
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)		-4,1 M€	-4,1 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10,8 M€	0,5 M€	11,3 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9,3 M€	0,3 M€	9,7 M€
= CAF ou IAF	1,5 M€		-2,4 M€

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR 2025	Δ	BI 2026		BR 2025	Δ	BI 2026
Insuffisance d'autofinancement			2,4 M€	Capacité d'autofinancement	1,5 M€		
Investissements	3,3 M€	6,5 M€	9,7 M€	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers	1,3 M€	3,8 M€	5,1 M€
Total des emplois	3,3 M€		12,1 M€	Total des ressources	2,7 M€	2,4 M€	5,1 M€
Apport au fonds de roulement				Prélèvement fonds de roulement	0,6 M€		7,0 M€

Le plafond des emplois s'élève à 1 585 ETPT (équivalent temps plein travaillé), intégrant le plafond des emplois fixé par l'État qui est de 1 451 ETPT.

Les différents tableaux du budget agrégé puis du budget principal de l'établissement et enfin du budget annexe de l'opération immobilière sont donnés dans les pages qui suivent.

Des documents complémentaires venant en appui au budget sont donnés à la fin.

Tableaux budgétaires : Budget agrégé

Tableau des emplois 2026- Variable entre le budget rectificatif et le budget initial - CA décembre 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A)			(B)			(C) = (A) + (B)			
			Emplois sous plafond État en ETPT			Emplois financés hors SCSP en ETPT			Global en ETPT			
Enseignants, enseignants- chercheurs, chercheurs et doctorants			BR 2025	BI 2026	Δ = BI-BR	BR 2025	BI 2026	Δ = BI-BR	BR 2025	BI 2026	Δ = BI-BR	
Permanents	Titulaires	172,0	171,0	-1,0				172,0	171,0	-1,0		
	CDI	0,0	0,0	0,0	8,5	8,5	0,0	8,5	8,5	0,0		
Non permanents		CDD	85,0	85,0	0,0	82,5	94,5	12,0	167,5	179,5	12,0	
			257,0	256,0	-1,0	91,0	103,0	12,0	348,0	359,0	11,0	
			982,0	982,0	0,0				982,0	982,0	0,0	
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS	Permanents	Titulaires	110,0	110,0	0,0				110,0	110,0	0,0	
		CDI	24,0	27,0	3,0	4,5	4,5	0,0	28,5	31,5	3,0	
		Non permanents	78,0	76,0	-2,0	27,4	26,4	-1,0	105,4	102,4	-3,0	
Sous-total Biatss			212,0	213,0	1,0	31,9	30,9	-1,0	243,9	243,9	0,0	
Totaux			1 451,0	1 451,0	0,0	122,9	133,9	11,0	1 573,9	1 584,9	11,0	
Plafond global des emplois voté par le CA												
Rappel du plafond des emplois fixé par l'État			1 451									

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGE

Dépenses					Recettes		
	AE		CP		Recettes		
	BR-2025	BI - 2026	BR-2025	BI - 2026	BR-2025	BI - 2026	
Personnel	81 511 910	85 354 862	81 511 910	85 354 862	110 171 702	112 459 248	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	25 078 135	-	25 078 135	-	93 624 953	94 770 616	Subvention pour charges de service public
Fonctionnement	30 316 607	30 451 205	28 723 331	27 089 013	362 196	191 278	Autres financements de l'Etat
<i>Dont AE = CP</i>	12 432 897	6 102 055	12 432 897	6 102 055	129 000	128 000	Fiscalité affectée
<i>Dont AE <> CP</i>	17 863 710	24 349 150	16 258 434	20 986 958	7 851 861	8 726 656	Autres financements publics
Investissement	2 950 390	7 447 507	3 268 310	9 719 828	8 203 692	8 642 697	Recettes propres
<i>Dont AE = CP</i>	1 516 510	5 750 436	1 516 510	6 655 436	-	3 903 953	Recettes fléchées **
<i>Dont AE <> CP</i>	1 433 880	1 697 071	1 251 800	3 064 392	-	-	Financements de l'Etat fléchés
TOTAL DES DÉPENSES	114 778 907	123 253 574	113 503 551	122 163 702	-	3 903 953	Autres financements publics fléchés
Solde budgétaire - Excédent					0	-	Recettes propres fléchées
					110 171 702	116 363 201	TOTAL DES RECETTES
					3 331 849	5 800 502	Déficit - Solde budgétaire

DEPENSES PAR DESTINATIONS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGÉ

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Programme 150	85 131 126	85 131 126	26 960 387	26 034 925	7 446 507	9 718 828	119 538 020	120 884 879
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	13 192 470	13 192 470	132 990	127 290	60 070	60 070	13 385 530	13 379 830
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	43 462 695	43 462 695	271 528	271 528	41 000	41 000	43 775 223	43 775 223
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	3 063 700	3 063 700	13 000 000	10 379 600	-	-	16 063 700	13 443 301
D105 - Bibliothèques et documentation	512 165	512 165	300 000	300 000	-	-	812 165	812 165
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	470 194	470 194	79 662	79 662	15 000	15 000	564 855	564 855
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 186 796	2 186 796	1 339 279	1 429 579	239 000	239 000	3 765 075	3 855 375
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	6 562 288	6 562 288	1 597 027	1 748 412	1 769 227	2 767 248	9 928 542	11 077 947
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	0	0
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	0	0
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	1 208 396	1 208 396	105 562	111 738	8 190	5 190	1 322 148	1 325 324
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	179 524	179 524	252 288	254 288	20 520	20 520	452 332	454 332
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	92 372	94 069	-	-	92 372	94 069
D114 - Immobilier	2 405 242	2 405 242	5 548 000	6 782 000	5 022 700	6 300 000	12 975 942	15 487 242
D115 - Pilotage et support	11 887 657	11 887 657	4 241 678	4 456 758	270 800	270 800	16 400 135	16 615 215
Programme 231	223 736	223 736	3 490 819	1 054 088	1 000	1 000	3 715 555	1 278 824
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	3 490 819	1 054 088	1 000	1 000	3 491 819	1 055 088
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	0	0
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	223 736	223 736	-	-	-	-	223 736	223 736
Total	85 354 862	85 354 862	30 451 205	27 089 013	7 447 507	9 719 828	123 253 574	122 163 702

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

RECETTES PAR ORIGINES

AGREGÉ

Budget	Recettes de l'organisme								Total	
	Recettes globalisées				Recettes fléchées					
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	94 770 616,00				1 078 000,00				94 770 616	
Droits d'inscription					365 380,00				1 078 000	
Formation continue, diplômes propres et VAE					300 000,00				365 380	
Taxe d'apprentissage					4 010 442,83				300 000	
Contrats et prestations de recherche hors ANR					-				4 010 443	
Valorisation									0	
ANR investissements d'avenir				1 355 944,80			3 903 953,00		5 259 898	
ANR hors investissements d'avenir				2 664 052,10			-		2 664 052	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				253 251,84			-		253 252	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				306 794,49			-		306 794	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		191 278,23		4 146 613,20	-	-	-		4 337 891	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		-		-	435 000,32	-	-		435 000	
Autres recettes				128 000,00	-	2 453 873,84	-	-	2 581 874	
Total	94 770 616,00	191 278,23	128 000,00	8 726 656,43	8 642 696,99	-	3 903 953,00	-	116 363 201	
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)		5 800 502	

EQUILIBRE FINANCIER

AGREGÉ

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BR-2025	BI - 2026	BR-2025	BI - 2026	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	3 331 849	5 800 502	0		Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>					<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>				883 953	<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>					<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>					<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>					<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ;	0		0		Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	5 000	5 000	4 000	4 000	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	2 729 454	4 753 152	1 530 520	1 506 335	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	558 608	0	467 661	0	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	6 624 911	10 558 653	2 002 181	1 510 335	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	-	4 622 730	9 048 318	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	<i>-</i>	<i>883 953</i>	<i>532 000</i>	<i>-</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>4 090 730</i>	<i>9 932 271</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	6 624 911	10 558 653	6 624 911	10 558 653	TOTAL DES FINANCEMENTS

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers
AGREGÉ

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
AMI Région Ile-de-France, erasmus +...	C/ 4671	Aide à la mobilité internationale	15 000	15 000
Bourses Erasmus +	C/ 4671	Bourses Erasmus +	80 000	80 000
Equipex E_Diamant	C/ 4434	Opérations particulières avec l'État et les entités publiques	547 065	547 065
TVA	C/ 445	TVA	4 111 087	864 270
TOTAL			4 753 152	1 506 335

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

AGREGÉ

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR-2025	BI - 2026	PRODUITS	BR-2025	BI - 2026
Personnel	81 563 910	85 354 862	Subventions de l'Etat	93 718 149	94 924 616
d ^{ont} charges de pensions civiles*	25 078 135	-	Fiscalité affectée	129 000	128 000
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	36 175 497	37 108 974	Autres subventions	5 393 329	5 577 849
TOTAL DES CHARGES (1)	117 739 407	122 463 836	Autres produits	18 644 120	17 735 336
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	145 191	-	TOTAL DES PRODUITS (2)	117 884 598	118 365 802
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	117 884 598	122 463 836	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0	4 098 034
			TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	117 884 598	122 463 836

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR-2025	BI - 2026
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	145 191	-4 098 034
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 793 345,00	11 340 633
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9 340 340,00	9 653 167
= CAF ou IAF*	1 598 196	-2 410 568

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR-2025	BI - 2026	RESSOURCES	BR-2025	BI - 2026
Insuffisance d'autofinancement*	0	2 410 568	Capacité d'autofinancement*	1 598 196	-
Investissements	3 268 310,00	9 719 828	Financement de l'actif par l'Etat	0	-
Remboursement des dettes financières	5 000	5 000,00	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 250 440,00	5 098 794
TOTAL DES EMPLOIS (5)	3 273 310	12 135 396	Autres ressources	0	-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	Augmentation des dettes financières	4 000	4 000,00
			TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 852 636	5 102 794
			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	420 674	7 032 602

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR-2025	BI - 2026
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPOINT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 420 674	-7 032 602
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	4 202 056	2 015 717
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEM	- 4 622 730	-9 048 318
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	27 394 656	20 362 054
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 46 508 108	-44 492 391
Niveau de la TRESORERIE	73 902 764	64 854 446

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

Plan de Trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

* Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (tableau 4)

Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

	Antérieures à 2026 non dénouées	2026	2027	2028
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		36 547 539	37 431 492	-
Recettes fléchées (b)	264 404 081	3 903 953	-	-
Financements de l'État fléchés				
Autres financements publics fléchés	264 404 081	3 903 953		
Recettes propres fléchées				
Dépenses sur recettes fléchées (c)	227 856 542	3 020 000	37 431 492	
Personnel	-	0	0	0
AE=CP				
Fonctionnement et intervention				
AE	6 396 112	20 000	32 726 945	
CP	6 107 197	20 000	37 431 492	
Investissement				
AE	227 069 977	2 095 000		
CP	221 749 345	3 000 000		
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	36 547 539	883 953	-37 431 492	0
positionnement fin d'exercice(a) + (b) - (c)	36 547 539	37 431 492	-	-

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
		(1)	(2)	(3)	(4)<(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)<(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6) (13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	353 080	119 060,17	119 060	-	173 162	173 162	87 755	87 755	-	173 162	173 162	60 858	31 305
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	13 636 837	6 500 420	6 500 420	-	3 445 409	3 445 409	6 259 400	6 259 400	-	3 445 409	3 445 409	3 691 008	241 021
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	32 008 670	7 390 371	7 390 371	-	6 345 549	6 345 549	5 782 644	5 782 644	-	7 065 549	7 065 549	18 272 750	887 727
Sciences de l'homme et de la société	1 062 974	415 564	415 564	-	507 051	507 051	393 238	393 238	-	507 051	507 051	140 359	22 326
Interdisciplinaire et transversale	138 100	43 221,76	43 222	-			42 232	42 232	-			94 878	990
Total contrats de recherche	47 199 662	14 468 637	14 468 637	-	10 471 171	10 471 171	12 565 269	12 565 269	-	11 191 171	11 191 171	22 259 854	1 183 368
Actions ENS	365 380			-	149 640	149 640			-	143 940	143 940	215 740	0
Total contrats de formation continue	365 380	-	-	-	149 640	149 640	-	-	-	143 940	143 940	215 740	- 0
CDSN	98 837 625	72 577 036	72 577 036		13 000 000	13 000 000	64 596 700	64 596 700		10 355 000	10 355 000	13 260 589	10 625 336
Total contrats d'enseignement	98 837 625	72 577 036	72 577 036	-	13 000 000	13 000 000	64 596 700	64 596 700	-	10 355 000	10 355 000	13 260 589	10 625 336
2012-0225 Saclay	268 308 034	233 466 089	233 466 089		2 115 000	2 115 000	227 856 542	227 856 542		3 020 000	3 020 000	32 726 945	4 704 547
Total programmes pluriannuels d'investissement	268 308 034	233 466 089	233 466 089	-	2 115 000	2 115 000	227 856 542	227 856 542	-	3 020 000	3 020 000	32 726 945	4 704 547
Total	414 710 700	320 511 762	320 511 762	-	25 735 811	25 735 811	305 018 511	305 018 511	-	24 710 111	24 710 111	68 463 128	16 513 251

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs					
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissement s pour l'année n	Restes à encaisser		
			(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	353 080		353 080	303 080	49 273	727		
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	13 636 837		13 636 837	8 580 195	4 074 601	982 041		
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	32 008 670		32 008 670	10 592 720	7 591 677	13 824 273		
Sciences de l'homme et de la société	1 062 974		1 062 974	397 076	417 890	248 008		
Interdisciplinaire et transversale	138 100		138 100	42 400	19 272	76 428		
Total contrats de recherche	47 199 662	-	47 199 662	19 915 471	12 152 714	15 131 477	-	
Actions ENS	365 380		365 380		365 380		-	
Total contrats de formation continue	365 380	-	365 380	-	365 380	-		
CDSN	98 837 625	68 691 573	98 837 625	68 691 573	11 055 551	19 090 501		
Total contrats d'enseignement	98 837 625	68 691 573	98 837 625	68 691 573	11 055 551	19 090 501	-	
2012-0225 Saclay	268 308 034		268 308 034	264 404 081	3 903 953			
Total programmes pluriannuels d'investissement	268 308 034	-	268 308 034	264 404 081	3 903 953	-		
Total	414 710 700	68 691 573	414 710 700	353 011 124	27 477 598	34 221 978		

Tableau 10
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Coût total de l'opération	Prévision pluriannuelle									
			(1)	(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)
Saclay	Investissement	268 308 034	233 466 089	233 466 089	0	2 115 000	2 115 000	227 856 542	227 856 542	0	3 020 000	3 020 000
Total Dépenses d'investissement PPI.1		268 308 034	233 466 089	233 466 089	0	2 115 000	2 115 000	227 856 542	227 856 542	0	3 020 000	3 020 000
Contrats de recherche	Personnel	15 336 733	15 336 733	0	5 003 992	5 003 992	14 539 424	14 539 424	0	5 003 992	5 003 992	
	Fonctionnement et intervention	5 677 999	5 677 999	0	2 647 691	2 647 691	5 957 999	5 957 999	0	2 647 691	2 647 691	
	Investissement	5 329 188	5 329 188	0	2 819 488	2 819 488	5 198 375	5 198 375	0	3 539 488	3 539 488	
Total contrat de recherche.2		47 199 662	14 468 637	14 468 637	0	10 471 171	10 471 171	12 565 269	12 565 269	0	11 191 171	11 191 171
Contrat de formation continue	Personnel	0	0	0	109 920	109 920	0	0	109 920	109 920		
	Fonctionnement et intervention	365 380	0	0	39 720	39 720	0	0	34 020	34 020		
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000		
Total contrat de formation continue.3		365 380	0	0	149 640	149 640	0	0	0	146 940	146 940	
CDSN	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Fonctionnement et intervention	98 837 625	72 577 036	72 577 036	0	13 000 000	13 000 000	64 596 700	64 596 700	0	10 355 000	10 355 000
Total contrat d'enseignement.4		98 837 625	72 577 036	72 577 036	0	13 000 000	13 000 000	64 596 700	64 596 700	0	10 355 000	10 355 000
	Ss total personnel	0	15 336 733	15 336 733	0	5 113 912	5 113 912	14 539 424	14 539 424	0	5 113 912	5 113 912
	Ss total fonctionnement et intervention	146 402 667	87 045 673	87 045 673	0	15 687 411	15 687 411	77 161 969	70 554 699	0	13 036 711	13 036 711
	Ss total investissement	268 308 034	341 177 684	341 177 684	0	4 934 488	4 934 488	233 054 917	233 054 917	0	6 562 488	6 562 488
	TOTAL	414 710 700	341 177 684	341 177 684	0	25 735 811	25 735 811	324 756 310	318 149 041	0	24 713 111	24 713 111

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Financement de l'opération	Prévision		
			Encaissements prévus en N-1	Encaissements prévus en N	(18)
Dépenses d'investissement	Financement de l'Etat*	0	0	0	
	Autres financements publics**	268 308 034	264 404 081	3 903 953	
	Total PPI.1	268 308 034	264 404 081	3 903 953	
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	1 220 960	43 375	37 278	
	Autres financements publics**	30 835 422	10 391 646	7 444 644	
	Autres financements***	15 143 280	9 480 450	4 670 792	
Total contrat de recherche.2		47 199 662	19 915 471	12 152 714	
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*	8 000	0	8 000	
	Autres financements publics**	0	0	0	
	Autres financements***	357 380	0	357 380	
Total contrat de formation continue.3		365 380	0	365 380	
CDSN	Financement de l'Etat*	98 837 625	68 691 573	11 055 551	
	Autres financements publics**	0	0	0	
	Autres financements***	0	0	0	
Total contrat d'enseignement.4		98 837 625	68 691 573	11 055 551	
	Ss total financement de l'Etat	100 066 585	68 734 948	11 100 829	
	Ss total autres financements publics	299 143 456	274 795 727	11 348 597	
	Ss total autres financements	15 500 660	9 480 450	5 028 172	
	TOTAL	414 710 701	353 011 125	27 477 598	

Prévision N (BI + BR)							Prévision N+1 et suivantes									
AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N*	AE reportées en	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N*	CP reportées en	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2	
(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	
233 466 089	233 466 089	0	2 115 000	2 115 000	227 856 542	227 856 542	0	0	3 020 000	32 726 945	37 431 492	0	0	0	0	
Total Dépenses d'investissement PPI.1		233 466 089		2 115 000	227 856 542	227 856 542	0	0	3 020 000	32 726 945	37 431 492	0	0	0	0	
Contrats de recherche	Personnel	15 336 733	0	5 003 992	5 003 992	14 539 424	14 539 424	0	5 003 992	5 003 992	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement et intervention	5 677 999	0	2 647 691	2 647 691	5 957 999	5 957 999	0	2 647 691	2 647 691	0	0	0	0	0	0
	Investissement	5 329 188	0	2 819 488	2 819 488	5 198 375	5 198 375	0	3 539 488	3 539 488	0	0	0	0	0	0
Total contrat de recherche.2		47 199 662	14 468 637	0	10 471 171	10 471 171	12 565 269	12 565 269	0	11 191 171	11 191 171					
Contrat de formation continue	Personnel	0	0	109 920	109 920	0	0	0	109 920	109 920	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement et intervention	365 380	0	39 720	39 720	0	0	0	34 020	34 020	0	0	0	0	0	0
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000	0	0	0	0	0	0
Total contrat de formation continue.3		365 380	0	149 640	149 640	0	0	0	146 940	146 940						
CDSN	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement et intervention	98 837 625	72 577 036	72 577 036	0	13 000 000	13 000 000	64 596 700	64 596 700	0	10 355 000	10 355 000	0	0	0	0
Total contrat d'enseignement.4		98 837 625	72 577 036	72 577 036	0	13 000 000	13 000 000	64 596 700	64 596 700	0	10 355 000	10 355 000				
	Ss total personnel	0	15 336 733	15 336 733	0	5 113 912	5 113 912	14 539 424	14 539 424	0	5 113 912	5 113 912				
	Ss total fonctionnement et intervention	146 402 667	87 045 673	87 045 673	0	15 687 411	15 687 411	77 161 969	70 554 699	0	13 036 711	13 036 711				
	Ss total investissement	268 308 034	341 177 684	341 177 684	0	4 934 488	4 934 488	233 054 917	233 054 917	0	6 562 488	6 562 488				
	TOTAL	414 710 700	341 177 684	341 177 684	0	25 735 811	25 735 811	324 756 310	318 149 041	0	24 713 111	24 713 111				

Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
(21)	(22)	(23)
0	0	0
100 000	1 077 585	0
2 722 185	10 276 947	0
500 000	492 038	0
3 322 185	11 846 570	0
0	0	0
11 100 000	7 990 501	0
0	0	0
0	0	0
11 100 000	7 990 501	0
11 200 000	9 068 086	0
2 722 185	10 276 947	0
500 000	492 038	0
14 422 185	19 837 071	0

TABLEAU 11
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI
Stocks initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	30 509 049
	2 Niveau initial du fonds de roulement	27 394 656
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	- 46 508 108
	4 Niveau initial de la trésorerie	73 902 764
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	36 547 538
	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	37 355 226
	5 Autorisations d'engagement - AE 2026	123 253 574
	6 Résultat patrimonial	- 4 098 034
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	- 2 410 568
	8 Variation du fonds de roulement	- 7 032 602
	9 Opérations bilancielles non budgétaires	SENS - 1 000
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / - 4 000
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+ 5 000
	Cautionnements et dépôts	- -
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS -
	Variation des stocks	+ / - -
	Production immobilisée	+ -
	Charges sur créances irrécouvrables	- -
	Produits divers de gestion courante	+ -
Flux de l'année	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS - 1 231 100
	Ecart entre les produits / ressources et les encassemements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - -
	Ecart entre les produits / ressources et les encassemements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 18 442 028
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - - 19 673 128
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - -
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	- 5 800 502
	12.a Recettes budgétaires	116 363 200,65
	12.b Crédits de paiement ouverts - CP 2025	122 163 702,30
	13 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers	- 3 247 817
	14 Décalages de flux de trésorerie liés aux autres encassemements / décaissements sur comptes de tiers	-
	15 Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14	- 9 048 318
	15.a dont variation de la trésorerie fléchée	883 953
	15.b dont variation de la trésorerie non fléchée	- 9 932 271
	16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14	2 015 717
	17 Restes à payer (AE 2026-CP 2026)	1 089 872
	18 Niveau final de restes à payer	31 598 921
	19 Niveau final du fonds de roulement	20 362 054
	20 Niveau final du besoin en fonds de roulement	- 44 492 391
	21 Niveau final de la trésorerie	64 854 446
	21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	37 431 491
	21.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	27 422 955

Comptabilité budgétaire	
Comptabilité générale	

Tableaux budgétaires : Budget principal

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

PRINCIPAL

Dépenses					Recettes		
	AE		CP		Recettes		
	BR-2025	BI - 2026	BR-2025	BI - 2026	BR-2025	BI - 2026	Recettes globalisées
Personnel	81 511 910	85 354 862,00	81 511 910	85 354 862,00	110 171 702	112 459 248	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	25 078 135		25 078 135		93 624 953	94 770 616	Subvention pour charges de service public
					362 196,00	191 278	Autres financements de l'Etat
					129 000,00	128 000	Fiscalité affectée
Fonctionnement	30 296 607	30 431 205	28 691 331	27 069 013	7 851 861,00	8 726 656	Autres financements publics
<i>Dont AE = CP</i>	12 432 897	6 102 055	12 432 897	6 102 055	8 203 692,00	8 642 697	Recettes propres
<i>Dont AE <> CP</i>	17 863 710	24 329 150	16 258 434	20 966 958			
					-	-	Recettes fléchées **
					-	-	Financements de l'Etat fléchés
					-	-	Autres financements publics fléchés
Investissement	2 750 390	5 352 507	2 768 310	6 719 828	-	-	Recettes propres fléchées
<i>Dont AE = CP</i>	1 516 510	3 655 436	1 516 510	3 655 436			
<i>Dont AE <> CP</i>	1 233 880	1 697 071	1 251 800	3 064 392			
TOTAL DES DÉPENSES	114 558 907	121 138 574	112 971 551	119 143 702	110 171 702	112 459 248	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire - Excédent			-	-	2 799 849	6 684 455	Déficit - Solde budgétaire

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

DEPENSES PAR DESTINATIONS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

PRINCIPAL

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Programme 150	85 131 126	85 131 126	26 940 387	26 014 925	5 351 507	6 718 828	117 423 020	117 864 879
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	13 192 470	13 192 470	132 990	127 290	60 070	60 070	13 385 530	13 379 830
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	43 462 695	43 462 695	271 528	271 528	41 000	41 000	43 775 223	43 775 223
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	3 063 700	3 063 700	13 000 000	10 379 600	-	-	16 063 700	13 443 301
D105 - Bibliothèques et documentation	512 165	512 165	300 000	300 000	-	-	812 165	812 165
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	470 194	470 194	79 662	79 662	15 000	15 000	564 855	564 855
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 186 796	2 186 796	1 339 279	1 429 579	239 000	239 000	3 765 075	3 855 375
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	6 562 288	6 562 288	1 597 027	1 748 412	1 769 227	2 767 248	9 928 542	11 077 947
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	0
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	0
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	1 208 396	1 208 396	105 562	111 738	8 190	5 190	1 322 148	1 325 324
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	179 524	179 524	252 288	254 288	20 520	20 520	452 332	454 332
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	92 372	94 069	-	-	92 372	94 069
D114 - Immobilier	2 405 242	2 405 242	5 528 000	6 762 000	2 927 700	3 300 000	10 860 942	12 467 242
D115 - Pilotage et support	11 887 657	11 887 657	4 241 678	4 456 758	270 800	270 800	16 400 135	16 615 215
Programme 231	223 736	223 736	3 490 819	1 054 088	1 000	1 000	3 715 555	1 278 824
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	3 490 818,98	1 054 088,27	1 000,00	1 000,00	3 491 819	1 055 088
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	0
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	223 736	223 736	-	-	-	-	223 736	223 736
Total	85 354 862	85 354 862	30 431 205	27 069 013	5 352 507	6 719 828	121 138 574	119 143 702

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

RECETTES PAR ORIGINES									
POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT				PRINCIPAL					
Budget	Recettes de							Total	
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	94 770 616,00				1 078 000				94 770 616
Droits d'inscription	-	-	-	-	-	-	-	-	1 078 000
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	365 380	-	-	-	365 380
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	300 000	-	-	-	300 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	4 010 443	-	-	-	4 010 443
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	1 355 945	-	-	-	-	1 355 945
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	2 664 052	-	-	-	-	2 664 052
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	253 252	-	-	-	-	253 252
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	306 794	-	-	-	-	306 794
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	191 278,23	-	4 146 613	-	-	-	-	4 337 891
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	435 000	-	-	-	435 000
Autres recettes	-	-	-	128 000	-	2 453 874	-	-	2 581 874
Total	94 770 616	191 278	128 000	8 726 656	8 642 697	-	-	-	112 459 248
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)		6 684 455

EQUILIBRE FINANCIER

PRINCIPAL

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BR-2025	BI - 2026	BR-2025	BI - 2026	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	2 799 849	6 684 455			Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) :	0		0		Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) :	5 000,00	5 000	4 000,00	4 000	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	-		-		Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	2 729 454	4 753 152	1 530 520	1 506 335	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	558 608		467 661		Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	6 092 911	11 442 606	2 002 181	1 510 335	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	0	0	4 090 730	9 932 271	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	0	0	0	0	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	0	0	4 090 730	9 932 271	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	6 092 911	11 442 606	6 092 911	11 442 606	TOTAL DES FINANCEMENTS

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de

Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

PRINCIPAL

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR-2025	BI - 2026	PRODUITS	BR-2025	BI - 2026
Personnel	81 563 910,00	85 354 862,00	Subventions de l'Etat	93 718 149,00	94 924 616,00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	25 078 135,00	-	Fiscalité affectée	129 000,00	128 000,00
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	27 650 683,00	28 415 933,78	Autres subventions	5 361 329,00	5 557 849,20
TOTAL DES CHARGES (1)	109 214 593	113 770 796	Autres produits	10 151 306,00	9 062 296,49
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	145 191	-	TOTAL DES PRODUITS (2)	109 359 784	109 672 762
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	109 214 593,00	113 770 796	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	0	4 098 034
			TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	109 359 784	113 770 796

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR-2025	BI - 2026
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	145 191	-4 098 034
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 300 531,00	2 667 593,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	847 526,00	980 127,00
= CAF ou IAF*	1 598 196	-2 410 568

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR-2025	BI - 2026	RESSOURCES	BR-2025	BI - 2026
Insuffisance d'autofinancement*		2 410 568,09	Capacité d'autofinancement*	1 598 196	-
Investissements	2 768 310	6 719 827,52	Financement de l'actif par l'État	-	-
Remboursement des dettes financières	5 000	5 000	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	750 440,00	2 098 794,00
TOTAL DES EMPLOIS (5)	2 773 310	9 135 396	Autres ressources	-	-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	Augmentation des dettes financières	4 000	4 000
			TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 352 636	2 102 794
			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	420 674	7 032 602

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR-2025	BI - 2026
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPOINT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 420 674	-7 032 602
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	3 670 056	2 899 670
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT	- 4 090 730	-9 932 271
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	27 394 194	20 361 593
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 9 961 032	-7 061 362
Niveau de la TRESORERIE	37 355 226	27 422 955

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

Tableaux budgétaires : Budget annexe de l'opération immobilière

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SACLAY

Dépenses					Recettes				
	AE		CP			Recettes			
	BR-2025	BI - 2026	BR-2025	BI - 2026		BR-2025	BI - 2026		
Personnel						0	0	Recettes globalisées	
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>								Subvention pour charges de service public	
								Autres financements de l'Etat	
								Fiscalité affectée	
Fonctionnement	20 000	20 000	32 000	20 000				Autres financements publics	
<i>Dont AE = CP</i>								Recettes propres	
<i>Dont AE <> CP</i>		20 000		20 000					
						-	3 903 953,00	Recettes fléchées **	
						0	-	Financements de l'Etat fléchés	
						0	3 903 953,00	Autres financements publics fléchés	
						0	-	Recettes propres fléchées	
Investissement	200 000	2 095 000	500 000	3 000 000					
<i>Dont AE = CP</i>		2 095 000		3 000 000					
<i>Dont AE <> CP</i>	200 000								
TOTAL DES DÉPENSES	220 000	2 115 000	532 000	3 020 000		0	3 903 953	TOTAL DES RECETTES	
Solde budgétaire - Excédent			-	883 953,00		532 000		Déficit - Solde budgétaire	

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

DEPENSES PAR DESTINATIONS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SACLAY

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Programme 150	0	0	20 000	20 000	2 095 000	3 000 000	2 115 000	3 020 000
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence			-			-	-	0
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	-	-	-	-	-	-	-	0
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat					-	-	-	0
D105 - Bibliothèques et documentation	-	-	-	-	-	-	-	0
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé					-	-	-	0
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	0
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	0
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-			-	-	-	0
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	0
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société					-	-	-	0
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale			-	-	-	-	-	0
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	-	-	-	-	-	0
D114 - Immobilier	-	-	20 000	20 000	2 095 000	3 000 000	2 115 000	3 020 000
D115 - Pilotage et support	-	-	-	-	-	-	-	0
Programme 231			-	-	-	-	0	0
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	-	-	-	0
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	0
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	-	-	-	-	-	-	-	0
Total	-	-	20 000,00	20 000,00	2 095 000,00	3 000 000,00	2 115 000	3 020 000
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)							883 953,00	

RECETTES PAR ORIGINES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SACLAY

Budget	Recettes de l'organisme								Total	
	Recettes globalisées				Recettes fléchées					
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	-								0	
Droits d'inscription					-				0	
Formation continue, diplômes propres et VAE					-				0	
Taxe d'apprentissage					-				0	
Contrats et prestations de recherche hors ANR					-				0	
Valorisation					-				0	
ANR investissements d'avenir					-			3 903 953	3 903 953	
ANR hors investissements d'avenir					-			-	0	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région					-			-	0	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne					-			-	0	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres					-			-	0	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					-			-	0	
Autres recettes					-			-	0	
Total	-	-	-	-	-	-	3 903 953,00	-	3 903 953	
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)										

EQUILIBRE FINANCIER

SACLAY

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BR-2025	BI - 2026	BR-2025	BI - 2026	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	532 000			883 953	Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) :	0		0		Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) :	0				Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	0				Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)					Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	0				Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	532 000	0	0	883 953	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	0	883 953	532 000	0	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	0	883 953	532 000	0	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	0	0		0	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	532 000	883 953	532 000	883 953	TOTAL DES FINANCEMENTS

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de

Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SACLAY

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR-2025	BI - 2026	PRODUITS	BR-2025	BI - 2026
Personnel					
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	-	-	Fiscalité affectée		-
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	8 524 814,00	8 693 040,00	Autres subventions	32 000,00	20 000
			Autres produits	8 492 814,00	8 673 040
TOTAL DES CHARGES (1)	8 524 814	8 693 040	TOTAL DES PRODUITS (2)	8 524 814	8 693 040
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)					-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	8 524 814	8 693 040	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	8 524 814	8 693 040

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR-2025	BI - 2026
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))		
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8 492 814,00	8 673 040,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	8 492 814,00	8 673 040,00
= CAF ou IAF*	-	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits con

EMPLOIS	BR-2025	BI - 2026	RESSOURCES	BR-2025	BI - 2026
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	-	-
Investissements	500 000,00	3 000 000	Financement de l'actif par l'État	-	-
Remboursement des dettes financières	-	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	500 000	3 000 000
TOTAL DES EMPLOIS (5)	500 000	3 000 000	Autres ressources		-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	Augmentation des dettes financières		-
			TOTAL DES RESSOURCES (6)	500 000	3 000 000,00
			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR-2025	BI - 2026
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPOINT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-	-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	532 000	- 883 953
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (1) ou PRELEVEMENT	- 532 000	883 953
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	461	461
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 36 547 077	- 37 431 030
Niveau de la TRESORERIE	36 547 538	37 431 491

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

BUDGET INITIAL 2026

Présenté par la présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay

À Gif-sur-Yvette, le 12 décembre 2025

La présidente,

Nathalie CARRASCO